



Annonce Sport des adultes – Cours d'introduction

2016

Pour en alléger la lecture, le présent document est entièrement rédigé au masculin, sans aucune intention discriminatoire. La forme féminine est bien entendu toujours sous-entendue.

Formation
Bienne, 02.12.2015 / is

Groupes cibles

Cette formation est dédiée aux moniteurs J+S qui ont suivi la formation initiale J+S avec le tennis comme discipline sportive principale et qui aimeraient transmettre leurs connaissances et leur expérience en rapport avec le sport santé aux adultes. Elle convient avant tout aux moniteurs J+S ayant une activité dans le sport amateur.

Le contenu des cours s'articule autour de l'enseignement en groupe à des joueurs de loisir adultes.

Admission

Swiss Tennis décide de l'admission des candidats sur la base de leur dossier personnel et de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Prérequis

- Age minimum 18 ans (année de naissance)
- Moniteur J+S-Sport des jeunes en Tennis (Status valide ou caduc)
- Cours de sauveteurs
Sous ce lien vous trouverez les cours de savateurs: <http://www.samariter.ch/fr/i/events.html>

Contenu

- Base de connaissance
- Concepts pour adultes
- Concept andragogique dans esa
- Concept méthologique dans esa
- Concept de la motricité sportive dans esa
- Approfondissement de la biologie du sport dans esa

Documentation

- Classeur tennis sport des adultes (inclus des brochures J+S + brochures esa)
- Documentation esa

Titre

Moniteur sport des adultes

Langues d'enseignement

Allemand, Français et Italien

Participants

Huit participants au minimum, maximum 24 participants

Responsable du cours

Swiss Tennis
Gregor Hauser
Responsable formation sport des adultes
Allée Roger-Federer 1
Case postale
2501 Bienne
Tél.: 032 344 07 47
e-mail: gregor.hauser@swisstennis.ch

Inscription / administration

Formation
Ilona Schönmann
Allée Roger-Federer 1
Case postale
2501 Bienne
Tél.: 032 344 07 46
e-mail: ausbildung@swisstennis.ch
Inscription: <https://www.swisstennis.ch/fr/play-tennis/formation/plan-des-cours>

Frais

CHF 300.00 déjeuner incl. (Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais d'hébergement et de voyage)

Obligation de perfectionnement

Tous les deux ans (module de perfectionnement)

Modalités de paiement

La redevance de cours est échue à la confirmation de la participation.
L'acquittement donne droit à la participation.